

Communiqué de presse des éluEs EELV du Conseil régional Ile de France

Priorité à la lutte contre la précarité énergétique

Paris, le 23 Novembre 2012.

D'après les derniers constats de l'Anah, plus d'un Francilien sur cinq souffre du froid -dont un quart des habitants en HLM ; 300 000 franciliens ne se chauffent pas assez par manque de moyen... et ces données datent de l'enquête logement de 2006, la situation ayant empiré depuis.

« La lutte contre la précarité énergétique a donc été une des priorités de la politique régionale Energie-climat présentée ce vendredi 23 Novembre en séance plénière. Ce plan présente une série de mesures de prévention, d'identification des ménages concernés, d'aide financière et technique », détaille Hélène Gassin, Vice-président en charge de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Energie.

Plusieurs leviers ont ainsi été proposés :

- La participation en soutien aux collectivités engagées dans un Service local d'intervention de maîtrise de l'énergie –SLIME. Cet appel à projet national vise à développer des stratégies territoriales d'intervention concertées pour détecter les situations de précarité, accompagner et orienter les ménages concernés.
- La participation aux Fonds sociaux d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie des départements (FSATME). Ce fond permet notamment d'engager les fonds pour les petits travaux permettant des interventions d'urgence, peu coûteuses, qui améliorent immédiatement les conditions de vie des ménages qui ne peuvent engager immédiatement une rénovation globale.
- Le développement d'une convention avec L'Anah pour la mise en œuvre du programme "habiter mieux". Les objectifs sont de réduire les frais des ménages pour les travaux et diminuer les inégalités territoriales.

Le développement des énergies renouvelables est aussi confirmé. « Je tiens à le réaffirmer haut et fort ici, pour la région Ile-de-France, notre trésor énergétique ce sont les économies d'énergie et les énergies renouvelables et pas les huiles de schistes », insiste Hélène Gassin.

« L'environnement n'est pas une variable d'ajustement, c'est la base d'un nouveau pacte social auquel la région participe, complète Jacques Perreux. L'élu du Val-de-Marne qui a présenté l'avis du groupe sur la politique régionale a précisé que ce plan climat « engageait la transition énergétique régionale ».

Le schéma régional du climat de l'air et de l'énergie (SRCAE) a également été adopté ce matin. Dans le même esprit, il milite pour une consommation responsable de l'énergie en encourageant la sobriété et l'efficacité énergétique en Ile-de-France.

« Face à l'urgence nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre pour entamer la transition" souligne Christiane Rochweg, élue du Val d'Oise qui insiste sur l'absolue nécessité de « respecter le caractère ambitieux de ce schéma ». « Un schéma qui aura en outre des retombées économiques et sociales via les emplois créés et la conversion à mener dans le domaine de la formation professionnelle ».

"La région montre là le rôle de chef de file qu'elle doit tenir pour engager enfin toutes les collectivités franciliennes dans cette dynamique", conclut-elle.

Contact Presse : Agathe Remoué au 01 53 85 67 12 ou 06 69 12 79 14